

Les Bastian de Peillonex et de Bonneville au fil des siècles

Peillonex est un village haut-savoyard situé dans la basse vallée de l'Arve entre Bonneville et Genève. Il s'est développé autour du prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Au XVI^e siècle, la paroisse était une enclave appartenant aux comtes de Genève dans le territoire des Faucigny. Le recensement des feux pour la gabelle du sel du 25 novembre 1561 y signale 84 feux regroupant environ 430 habitants dont un seul feu portant le patronyme Bastian. Il s'agissait de François Bastian, de sa femme et de ses quatre enfants¹. Depuis quand le patronyme était-il implanté à Peillonex, ou dans les localités avoisinantes, car, dans le hameau de *Boscum* (Chez Dubois) un autre feu Bastian était enregistré par la gabelle du sel de la paroisse de Saint-Jean de Tholome et deux autres feux Bastian dans celle de La Tour en Faucigny² ? Quelques données en indiquent l'ancienneté dans la mesure où un certain « Jacques Bastian de Bonneville », c'est-à-dire du mandement, fut enregistré en 1304 comme châtelain du mandement de Thiez dont le siège se situait à Viuz-en-Sallaz, et qui était une enclave des évêques de Genève en territoire du Faucigny³. D'autres données liées à l'inventaire datant de 1729 des anciennes archives (hélas disparues !) de l'abbaye de Sixt laissent percevoir un enracinement de longue durée du patronyme en lien avec les fiefs que les Augustins de Sixt détenaient, non seulement dans les paroisses du Haut-Giffre, mais aussi dans la basse vallée de l'Arve, à Fillinges, Bonne, La Tour. Ainsi, un « *compte arrêté entre l'abbé de Sixt et Jean Bastian de Bonnatray, homme taillable, reçu par Me Pierre de Sarsonnex en 1373* » marque la première mention de ce lien privilégié⁴. Il se poursuivait



Le prieuré de Peillonex

puisque Berthod Bastian paya également un cens annuel de froment en faveur de Sixt en 1442, sanctionné par un acte reçu par le notaire Henri Cornu⁵.

Or Bonnatrait était un hameau de la paroisse de La Tour en Faucigny jouxtant celui de Savernaz, dans la paroisse de Saint-Jean de Tholome, voisine de Peillonex, et les « favetiers » de Bonnatrait, c'est-à-dire les redevables de droits féodaux envers un vassal, avaient passé une convention avec l'abbé de Sixt en 1326, tout comme les communiens de Savernaz l'avaient déjà fait en 1306 tandis que l'abbé de Sixt avait acquis certaines pièces de terres à Bonnatrait en 1305 et 1378⁶. François Bastian de Peillonex n'était donc pas le premier-venu d'un patronyme qui se retrouvait également dès le XV^e siècle dans la paroisse de Sixt, fief de l'abbaye augustine du même nom, où probablement des Bastian de la basse vallée de l'Arve s'étaient rendus dans le hameau de Nambride et avaient, au cours du XIV^e siècle, contribué au défrichement des confins de la haute vallée du Giffre qui avaient

1 - ADS, SA 2004, fol.70. François Chambet, « La gabelle à Peillonex », Le Petit Colporteur, 1996, no.2, p.7-8. Deux de ses enfants peuvent être François Bastian le jeune mentionné en 1598 et Jean Louis Bastian fils de feu François, mentionné en 1595, tous deux à Peillonex, voir Gavard, 1901, p.96, note 3 et p.344.

2 - Voir <http://www.stjeandetholome.fr> gabelle du sel et Le Petit Colporteur, 2009, no.16.

3 - Rollin, 1896, p.14.

4 - MDAS 1911, tome 34, p.37.

5 - MDAS 1911, tome 34, p.38.

6 - MDAS 1911, tome 34, p.37-40.